

LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DANS LE FINISTÈRE

par A.-H. DIZERBO

Faculté des Sciences de Rennes

Si la protection des animaux est plus spectaculaire que celle des végétaux, il est essentiel de ne pas disjoindre ces deux aspects de la Protection de la Nature, ne serait-ce qu'en raison de leurs actions réciproques.

A vrai dire, la question de la protection des végétaux dans l'Ouest de la France est posée depuis plusieurs années. En 1950, Corillion a bien défini la question dans une étude publiée dans *Mayenne-Sciences*, signalant l'appauvrissement de l'élément boréal et montagnard de la flore du Massif Armoricaïn. Les lignes suivantes sont largement empruntées, avec son autorisation, à son étude.

L'appauvrissement de la flore armoricaine en espèces boréales et montagnardes doit être considéré sous le double aspect de l'évolution du milieu et de la rareté des espèces. En effet, un certain nombre d'espèces appartenant à l'élément boréal et montagnard de notre flore armoricaine doivent leur origine à la présence de la toundra boréale dans nos régions au cours de la dernière glaciation. Elles représentent les derniers restes épargnés d'une flore révolue, émigrée vers le Nord au cours du réchauffement climatique postglaciaire et cantonnée aujourd'hui dans les régions froides de l'extrême Nord européen ainsi que dans les massifs montagneux les plus proches.

Au cours de la modification du climat, nos reliques boréales et montagnardes n'ont pu se maintenir dans certaines localités rares et privilégiées qu'en raison de la persistance à l'état de vestiges de milieux favorables ayant conservé, dans une certaine mesure, quelque analogie avec le milieu originel de l'espèce, tel qu'il peut s'observer dans son aire principale actuelle.

La tourbière, la lande humide, les ceintures tourbeuses et marécageuses des étangs sont en général des milieux qui réalisent le mieux chez nous ces conditions. Ceci explique pourquoi le pourcentage des espèces boréales armoricaines appartenant à des milieux aquatiques ou humides est très élevé.

La notion des espèces reliques suppose donc celle des milieux reliques.

Ceux-ci n'occupent que de très faibles espaces dans des régions bien localisées de la Montagne d'Arrée (Yeun Ellez et environs) et de la Montagne Noire où les tourbières sont encore de superficies appréciables.

Cependant, depuis un siècle, la réduction de la superficie et parfois la destruction totale des localités des plantes boréales se sont précipitées sous l'influence du drainage et de l'exploitation des tourbières.

A ces causes d'appauvrissement de l'élément boréal qui tiennent à l'intervention directe de l'homme, il faut ajouter des causes naturelles telles que le réchauffement climatique général.

Les tourbières ont subi une évolution dynamique accélérée avec modification profonde des biotopes. Il en est résulté un appauvrissement de la végétation. Des reliques comme *Malaxis paludosa*, *Asplenium septentrionale*, *Lycopodium Selago* sont devenues extrêmement rares, sinon introuvables, dans plusieurs localités finistériennes. Sur un total

de 229 espèces citées, 60 sont en régression, soit plus du quart de l'ensemble.

L'appauvrissement de la flore du Finistère ne se limite pas à celui de la flore des tourbières ; dans une autre étude Corillion a étudié l'évolution des étangs côtiers et des lagunes littorales. Parmi les quinze étangs visités par lui le long des côtes du département, il en signale 6 asséchés, 5 en voie d'assèchement total ou partiel et 4 en cours de colmatage.

Dans l'ensemble de la flore de ces localités, 62 espèces intéressantes sont soumises à une régression totale, 17 ont vu disparaître le quart de leurs localités, 7 la moitié, 2 les trois quarts, enfin 10 sont menacées de disparition totale dans le Finistère. Là dessus, la disparition totale de deux d'entre elles entraînerait par contre-coup leur disparition totale de la Bretagne. Ce sont *Pinguicula vulgaris* (entre Goulven et Kerlouan) et *Crysopsis schœnoides* (Penmarch).

La mise en culture ou les installations industrielles ont entraîné l'assèchement de localités importantes par les caractères de leur flore spontanée.

Le cas des étangs de la baie d'Audierne, entre Plozévet et Tréguennec, peut être considéré comme un véritable désastre pour la flore finistérienne et à certains égards pour la flore péninsulaire bretonne. Les espèces intéressantes risquent fort d'être détruites car les formes d'exploitation agricoles dans ces régions sont très évoluées, et aux pratiques culturales il faut ajouter les utilisations habituelles de désherbants sélectifs qui assurent une destruction totale des « mauvaises herbes ».

Les tourbières peuvent être aussi très menacées, les captages d'eaux de la région de Goarem-an-Abat, en Argol, sur le flanc nord des contreforts du Menez-Hom, sont la cause d'une profonde modification de la flore. Par contre, le barrage de Saint-Herbot a l'heureux effet de permettre une régénération partielle de la grande tourbière bombée du Yeun-Ellez.

Enfin il ne faut pas oublier le pillage systématique de certaines raretés botaniques, le plus condamnable de tous.

La protection des végétaux dans le Finistère s'impose donc, comme nous venons d'essayer de le montrer. Si les sites des Montagnes d'Arrée et des Montagnes Noires sont relativement moins menacés, les sites côtiers le sont sérieusement et il y a lieu de s'en préoccuper dès maintenant.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (H. des) et CORILLION (R.), *Bull. Soc. Bot. France*, 1953, 100, p. 355-358.
CORILLION (R.), *Bull. Moyenne-Sciences*, 1950, p. 67-88, et *Soc. Sc. Bretagne*, 1951, p. 81-92.
KUHNHOLTZ-LORDAT (G.), *Annales de l'E.N.A. de Montpellier*, t. XIX, 1928, fasc. III, 35 pages.
VILLERET (S.), *Bull. Soc. Sc. Bretagne*, 1954, p. 17-31.